

Division du premier degré

Fiche poste à profil :

Professeure/ professeur des écoles en appui - Ecole primaire AMPERE

Circonscription : Strasbourg 3

Localisation : Ecole primaire AMPERE 37 rue de Wattwiller - 67100 Strasbourg

1. Définition du poste et des missions :

L'école primaire Ampère est inscrite dans le dispositif des écoles à accompagnement renforcé, en réseau avec les écoles Sainte-Aurélie et Rhin. Ce dispositif vise à renforcer la réussite des élèves dans des écoles confrontées à des enjeux scolaires, éducatifs et sociaux importants.

La professeure ou le professeur des écoles en appui est affecté à l'école du Rhin où elle ou il exerce à temps plein. Elle ou il fait partie de l'équipe pédagogique. Son service est organisé par la directrice, dans le cadre fixé par l'IEN et en lien avec la coordonnatrice du réseau. Il peut être ajusté selon les périodes, les besoins des élèves et les priorités pédagogiques retenues.

Sa mission est de renforcer l'action pédagogique au sein de l'école, en appui des enseignants et au service de la réussite de tous les élèves. L'intervention porte principalement sur les apprentissages fondamentaux : langage oral, vocabulaire, compréhension, lecture, écriture, mathématiques, résolution de problèmes et méthodologie du travail scolaire.

Les modalités d'intervention sont définies à partir des besoins des élèves et des priorités retenues au sein de l'école : co-intervention, co-enseignement, préparation conjointe, observation d'élèves, groupes de besoins temporaires, organisations interclasses ou de cycle, élaboration d'outils communs.

Les niveaux et cycles concernés sont définis en fonction des besoins des élèves.

Le dispositif concerne l'ensemble des élèves des classes retenues. Il vise à prévenir la difficulté scolaire et à y répondre, sans se substituer aux aides spécialisées du RASED, aux APC ou aux autres dispositifs d'aide.

Elle ou il peut également contribuer aux actions qui soutiennent directement les apprentissages : assiduité, climat scolaire et relation avec les familles.

Un bilan annuel quantitatif et qualitatif rend compte des actions conduites, des effets observés et des ajustements proposés.

2. Connaissances, compétences et qualités requises :

Le poste requiert une enseignante, un enseignant disposant de compétences pédagogiques solides et d'une aptitude au travail en équipe.

Sont attendues :

- solides connaissances didactiques et pédagogiques notamment dans les domaines fondamentaux de l'école primaire ;
- capacité à observer les élèves, analyser leurs besoins et proposer des réponses pédagogiques adaptées ;
- maîtrise des pratiques d'enseignement explicite, de différenciation et d'évaluation formative ;
- capacité à co-préparer, co-intervenir, co-enseigner et analyser les effets des séances ;

- capacité à rendre compte de son action.

Qualités attendues : écoute, discrétion, rigueur, adaptabilité, sens du collectif et posture d'appui.

Une expérience en école accueillant une forte mixité sociale, scolaire ou linguistique, constitue un atout.

3. Conditions de recrutement – conditions d'emploi :

- Le recrutement s'effectue sur poste à profil, après examen des candidatures et entretien devant une commission composée d'au moins un IEN.
- Régime indemnitaire (sous réserve de remplir les conditions) :
 - ISAE

Contact :

Inspection de l'Éducation nationale de STRASBOURG 3 65, avenue de la Forêt Noire 67083 STRASBOURG CEDEX	Tél : 03 69 20 93 35	Adresse électronique : ce.0671563k@ac-strasbourg.fr
--	----------------------	--